Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 4-6 (1953-1956)

Heft: 18

Rubrik: Neues und Altes = Nouvelles d'hier et d'aujourd'hui

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Zinn, 25,6% Blei (Rest: Eisen, Nickel, Kobalt, Zink, Silber).

H. A. Thompson, Hesperia 23 (1954), 45.

Hamburg. Der Zufall wollte es, daß am 28. September, nur wenige hundert Meter von dem Tagungsort der deutschen numismatischen Arbeitstagung vom 8.—10. Oktober 1954 entfernt, Straßenbauarbeiter den ersten größeren Münzfund im Hamburger Stadtgebiet seit dem 17. Jahrhundert machten. In einer Aufgrabung war in ein Meter Tiefe eine Holzkassette mit 140 Münzen, größtenteils aus Silber, gefunden worden. Die damalige Kaufkraft dieses Schatzes, der vermutlich vor rund 150 Jahren von einem Hamburger Bürger vergraben wurde, wird von Fachleuten nach heutigen Begriffen auf etwa 3000 Mark geschätzt. Es handelt sich um Zweidrittel-Taler hamburgischer, braunschweigischer und dänischer Prägestätten.

Hamburger Fremdenblatt, 30. September 1954.

Salins-les-Bains (Jura, France). Dans la région fut découvert un quart de statère d'or jaune, dit proto-helvétique.

« Ogam », IV, 1954, p. 200.

C. M.

NEUES UND ALTES · NOUVELLES D'HIER ET D'AUJOURDHUI

73. Jahresversammlung der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft

16./17. Oktober 1954 in Sitten

Sitzung am 16. Oktober im Musée de la Majorie
Anwesend 23 Mitglieder und 22 Gäste.
Vorsitz: Dr. C. Martin (Präsident).

Der Vorsitzende begrüßt die Teilnehmer an der Versammlung, unter den Gästen besonders die HH. Schnyder, Dekan des Domkapitels von Sitten, Staatskanzler Roten, Chanoine Dupont-Lachenal, Präsident der Société romande d'Histoire valaisanne und Kantonsarchivar Donnet.

1. Das Protokoll der Jahresversammlung vom 10./11. Oktober in Chur wird verlesen und genehmigt.
2. Jahresbericht des Präsidenten für 1953:

Etat des membres

Lors de notre dernière assemblée, nous avions 156 membres. Depuis lors, nous avons eu le plaisir de recevoir, comme membres :

M. le baron Gustave Braun von Stumm, de Brebach, dans la Sarre ;

M. Félix Burckhardt, ancien directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich ;

M. Herbert Cahn, rédacteur de notre Gazette suisse de numismatique, à Bâle ;

M. Anton-Roy Ganz, ministre de Suisse à Téhéran ;

M. Pierre Margot, architecte à Lausanne, depuis quelques années restaurateur de l'Abbatiale de Payerne ;

M. Erwin Bialek, à Buchs près d'Aarau ;

au total 6 membres.

Nous avons eu le chagrin de perdre 3 de nos membres : MM. L. S. Forrer, membre d'honneur à Londres, M. Paul Huguenin, médailliste au Locle et M. Carl Steiner.

Deux démissions ont porté l'état de nos membres, à ce jour, à 158.

73e assemblée générale de la Société suisse de numismatique

les 16 et 17 octobre 1954 à Sion
au Musée de la Majorie

23 membres présents. 22 invités. Président: Me Colin Martin, avocat.

Le président salue les participants et parmi les hôtes, plus spécialement, MM. Schnyder, doyen du Chapitre de Sion, le Chancelier d'Etat Roten, le Chanoine Dupont-Lachenal, président de la Société d'histoire du Valais romand et M. Donnet, archiviste d'Etat.

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale des 10 et 11 octobre 1953, à Coire, qui est adopté.
2. Rapport du président :

Si l'augmentation du nombre de nos membres est heureusement constante, depuis quelques années, nous sommes obligés de constater que cet accroissement n'est pas suffisant. Nous sommes convaincus qu'il y a en Suisse nombre de collectionneurs et d'historiens de la monnaie qui seraient susceptibles de faire partie de notre société.

Il nous arrive de constater qu'il y a des collectionneurs qui affectent des sommes importantes à la constitution de leurs collections et qui ne font pas partie de notre société. Cette lacune est imputable en grande partie à nos membres qui ne prennent pas la peine ou qui négligent de leur signaler l'existence de notre société et de nos publications. Le Comité adresse un pressant appel à tous ses membres : Chacun de nous se doit d'attirer dans notre cercle tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent ou sont susceptibles de s'intéresser à la numismatique. Notre Société ne pourra durer que par les efforts de chacun de nous. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point pour deux autres raisons, au cours de ce rapport, en parlant de nos publications et de nos comptes.

Comptes

Votre société n'a pas hésité à engager les frais nécessaires pour faire paraître la Revue et la Gazette. Ces publications sont indispensables pour le renom de notre société et pour le recrutement de nos membres. Leur financement futur pose toutefois une importante question. Si un effort, très sérieux, n'est pas fait pour l'augmentation du nombre de nos adhérents et celui des abonnés, à la Gazette suisse de numismatique, nous serons contraints, par la force des choses, à envisager la suppression de l'une ou l'autre des publications, ou l'augmentation, dans des proportions assez fortes, de la cotisation annuelle. Le Comité estime que tant l'une que l'autre de ces mesures seraient grandement préjudiciables. C'est à vous, Messieurs, qu'il incombera de prendre la décision. Il nous semble que la solution la plus favorable, à tout point de vue, serait que chacun de nous s'engage à recruter au moins un nouveau membre.

Revue

Le Comité est particulièrement reconnaissant à M. Schwarz de l'effort qu'il a fourni pour faire paraître, avant la présente assemblée, le volume XXXVI de la Revue suisse de numismatique. Vous avez reçu cette belle publication qui honore notre société. Votre Comité projette de publier un nouveau volume dans le courant de l'année prochaine, volume qui sera probablement d'un format plus modeste.

Gazette

Depuis notre dernière assemblée, trois fascicules de notre Gazette ont paru. Le quatrième est sous presse. Votre Comité tient à remercier, ici, très chaleureusement, M. Cahn pour la peine qu'il se donne et le soin qu'il met à cette publication.

Comme votre Comité, notre rédacteur regrette de ne recevoir que si rarement des articles rédigés en français et surtout, dans les deux langues, des articles concernant la numismatique suisse. Nous avons l'impression que beaucoup de jeunes numismates se gênent de nous envoyer de petits travaux. C'est une erreur. Tous ceux qui ont des études prêtes ou qui connaissent des personnes qui ont rédigé un travail sur une question intéressant la Suisse, devraient se faire un devoir de s'adresser à nous. Les membres du Comité sont prêts à examiner avec bienveillance, éventuellement à corriger, les travaux des débutants de telle manière qu'ils puissent être publiés.

Beaucoup de numismates, pour la plupart, dilettantes, ne se sentent pas l'autorité voulue pour non seulement rédiger, mais présenter le fruit de leurs recherches à notre rédacteur. C'est là une très grave erreur. Chacun, dans sa partie, est spécialement compétent. Il serait regrettable de ne pas publier ces recherches. Nous sommes convaincus qu'il y a des collectionneurs, dans notre société, qui ont découvert des pièces suisses inédites par exemple, qui ont recueilli toutes sortes de renseignements à leur sujet et qui restent ignorés des numismates. Une petite note, même assez brève, avec une reproduction, serait un apport considérable pour ceux qui, un jour, entreprendront la rédaction d'un Corpus des monnaies suisses ou du moins de celles d'une ville ou d'un canton.

Nous vous avons déjà exposé la nécessité impérieuse qu'il y aurait de signaler à notre rédacteur toutes les nouvelles frappes suisses. C'est un devoir de notre société de rassembler ces documents pour les faire connaître à nos lecteurs.

Il est assez curieux de constater que de nombreuses pièces, écus ou médailles commémoratifs ne sont pas publiés. Les numismates de l'avenir nous en feront un très grand reproche. Avec l'écoulement du temps, il n'est plus possible de retrouver des renseignements précis. Il incombe aux contemporains de publier au fur et à mesure les frappes nouvelles.

En conclusion, nous adressons un appel aux représentants de la Monnaie fédérale, aux dirigeants des autres ateliers qui frappent des médailles, aux numismates professionnels, et à tous ceux de nos membres qui, chacun, dans leur ville ou canton, participent, d'une manière ou d'une autre, à l'émission d'une médaille commémorative.

Les abonnements à la Gazette sont insuffisants pour couvrir le déficit de la publication. Si chacun faisait l'effort d'apporter un seul nouvel abonné à la Gazette, le nombre des souscriptions doublerait et l'équilibre budgétaire serait presque établi.

Commission de rédaction

La très grande difficulté que rencontre le rédacteur de la Revue à trouver des articles scientifiques, a incité votre Comité à envisager la création d'une Commission de rédaction, commission destinée à coordonner l'activité de nos deux rédacteurs, et à attribuer les travaux qui nous sont soumis soit à la Revue, soit à la Gazette.

Commission internationale de numismatique

Depuis notre dernière assemblée générale, la Commission internationale de numismatique, dont font partie M. Schwarz et votre président, s'est réunie deux fois, à la Haye, en automne 1953, et à Zurich en septembre 1954. Nous avons le plaisir de vous informer que la seconde publication des actes du Congrès tenu à Paris en 1953 paraîtra au début de 1955. Les participants au Congrès la recevront gratuitement. Un compte rendu vous en sera donné dans la Gazette.

Congrès international

Le prochain congrès international se tiendra très vraisemblablement à New-York en juillet 1958, à l'occasion du centenaire de la fondation

de la Société américaine de numismatique. Le bureau de la Commission internationale de numismatique a entrepris une étude approfondie pour toutes les questions relatives à ce congrès. Il espère notamment obtenir des allégements des prix de transports pour les participants européens. Nous vous renseignerons en temps voulu.

Nouvelles monnaies suisses

Vous avez lu dans le cahier 16, de la Gazette, d'août 1954, que la Confédération avait décidé de frapper des monnaies d'or de Fr. 25.— et de Fr. 50.—. Les projets présentés, en partie retenus par le jury, ont fait l'objet de vives critiques dans la presse. Notre société et tous les numismates sont vivement intéressés à l'émission de monnaies nouvelles. Le choix des sujets soulèvent inévitablement de vives controverses. Nous avons pensé bien faire en ouvrant une discussion dans les colonnes de la Gazette. Le N° 17 publie les remarques qui nous ont été adressées par l'un de nos membres et une mise au point de votre président, membre du jury. Nous serions très heureux de voir utiliser nos colonnes par ceux qui ont des idées intéressantes à nous soumettre.

Membre d'honneur

M. Félix Burckhardt figure depuis 35 ans dans la liste de nos membres. Jusqu'en 1940, il représentait à l'assemblée générale de notre société la Bibliothèque centrale de Zurich, dont il était le directeur. Nous vous rappelons que cette bibliothèque possède une importante bibliothèque numismatique et une très précieuse collection. Par l'intermédiaire de M. Burckhardt, cette bibliothèque et cette collection ont été remises en dépôt au Cabinet de numismatique du Musée national. Non seulement M. Schwarz, conservateur au Musée national, mais tous ceux qui ont des recherches à faire, ont eu l'occasion de se féliciter de ces deux dépôts, d'un accès assez facile, si indispensable pour les recherches.

Depuis 1940, M. Burckhardt est secrétaire de notre Comité. Ses collègues se font un devoir et un plaisir de rendre ici hommage à l'assiduité de M. Burckhardt à nos séances et aux soins avec lesquels il a toujours rédigé nos procès-verbaux. M. Burckhardt, à côté de ses nombreuses occupations, recherches et publications qu'il adresse régulièrement au rédacteur de la Gazette, a entrepris, l'an dernier, le très gros travail de l'élaboration du répertoire des 12 premiers numéros de la Gazette.

M. Burckhardt a pris sa retraite comme directeur de la Bibliothèque centrale et s'est fait recevoir comme membre de notre société à titre personnel.

Pour rendre hommage à la science de M. Burckhardt, à sa fidélité à nos assemblées, à son assiduité aux travaux de votre Comité, à l'intérêt considérable et soutenu qu'il a porté à la numismatique, votre Comité, à l'unanimité, vous propose de nommer M. Félix Burckhardt membre d'honneur de la Société suisse de numismatique.

Votre vote affirmatif sera la plus agréable conclusion que vous puissiez donner à ce rapport.

---

3. Die Jahresrechnung 1953 wird in ihren Hauptposten vom Quästor W. Niggeler verlesen. Sie liegt zur Einsichtnahme auf. Die Betriebsrechnung schließt bei Fr. 4152.55 Einnahmen und Fr. 5553.05 Ausgaben mit einem Defizit von Fr. 1400.50, das durch eine Ueberweisung aus der Vermögensrechnung gedeckt wird. Das Gesellschaftsvermögen vermindert sich infolgedessen von Fr. 11 005.88 per 1. Januar 1953 auf Fr. 9605.38 per 31. Dezember 1953. Die Rechnungsrevisoren Perrenoud und Schmieder beantragen die Abnahme der Rechnung unter bester Verdankung an den Quästor. Die Versammlung beschließt in diesem Sinne. Der Jahresbeitrag für 1955 wird unverändert mit Fr. 25.— festgesetzt.
4. Wahlen und Ernennungen.
   a) Der bisherige Vorstand, dessen Wiederwahl auf 1953 fällig gewesen wäre, wird für den Rest der Amtsdauer, d. h. bis Ende 1955, bestätigt, ebenso Dr. C. Martin als Präsident.
   b) Als neue Mitglieder des Vorstandes werden auf Antrag desselben gewählt: Prof. Dr. Hansjörg Bloesch, Vorsteher des Archäologischen Instituts der Universi-

3. Les comptes de 1953 sont lus par le trésorier, M. Walter Niggeler. Les recettes se montent à Fr. 4152.55, les dépenses à Fr. 5553.05, ce qui laisse un déficit de Fr. 1400.50 prélevé sur la fortune de la société ; au 31 décembre 1953, la fortune est ainsi réduite à Fr. 9605.38.

   Les vérificateurs des comptes, MM. Perrenoud et Schmieder, proposent d'adopter les comptes avec remerciements au trésorier, ce qui est fait.

   La cotisation pour 1955 restera fixée à Fr. 25.—.

4. Nominations statutaires :
   a) L'actuel Comité et son président, dont la réélection a été omise en 1953, sont confirmés dans leurs fonctions jusqu'à fin 1955.
   b) M. Hansjörg Blœsch, professeur, directeur de l'Institut d'archéologie de l'Université de Zurich et conservateur du Cabinet des médailles de Winterthur ;

tät Zürich und der städtischen Münzsammlung von Winterthur, und M. Albert de Wolff, Konservator der Museen von Sitten. Für die Besetzung des 13. Sitzes im Vorstand werden als weitere Vertreter der Sammlerkreise aus der Mitte der Versammlung vorgeschlagen und gewählt: Herr Otto Wenger, Kaufmann in Bern, und M. Raoul Kraft in Genf.

c) Als Rechnungsrevisoren werden die HH. Perrenoud und Schmieder wiedergewählt.

d) Zum Ehrenmitglied der Gesellschaft wird auf Antrag des Vorstandes ernannt der Aktuar Dr. Felix Burckhardt. Der also Geehrte, sichtlich überrascht, dankt der Versammlung und dem Präsidenten für diese Ehrung; er hält sie für unverdient, da er ja nichts Weiteres geleistet hat als das, was seine selbstverständliche Pflicht als Mitglied der Gesellschaft und des Vorstandes gewesen ist.

5. *Publikationen.*

a) *Schweiz. numismatische Rundschau (Revue suisse de numismatique).* Der Präsident bittet die Mitglieder, größere Artikel für das Heft Nr. 37, vorzugsweise schweizerischen Inhaltes, dem Redaktor Prof. Schwarz bis 15. April 1955 einzusenden.

b) *Schweizer Münzblätter (Gazette numismatique suisse).* An die Kosten der «Münzblätter» bewilligt die Versammlung einen Beitrag von je Fr. 500.— für die Nummern 14, 15 und 16, sowie ca. Fr. 1000.— zur Deckung des Defizites von 1953. Der Vorsitzende weist mit größtem Nachdruck darauf hin, daß den Mitgliedern der Gesellschaft die Pflicht obliegt, neue Mitglieder und Abonnenten zu werben, ansonst die Publikationstätigkeit eingeschränkt und damit eine wesentliche Seite des Gesellschaftszwekkes vernachlässigt oder aber die Jahresbeiträge der Mitglieder massiv erhöht werden müßten.

c) Die Versammlung stimmt dem Antrag des Vorstandes auf Gründung eines *Publikationenfonds* zu, für den bereits Fr. 1000.— von der Münzen und Medaillen AG Basel und Fr. 250.— von der Vereinigung zürcherischer Numismatiker gespendet wurden. Der Fonds wird als Spezialfonds innerhalb der Gesellschaftsrechnung geführt werden. Mit den Vorschlägen des Vorstandes über die Werbung um Beiträge für diesen Fonds durch Zirkulare, individuell gehaltene Briefe und Appelle in den Schweizer Münzblättern erklärt sich die Versammlung einverstanden.

M. Albert de Wolff, conservateur des Musées à Sion ;

M. Otto Wenger, commerçant à Berne ; M. Raoul Kraft, fondé de pouvoir à Genève ;

sont élus membres du Comité.

c) MM. Perrenoud et Schmieder sont réélus vérificateurs des comptes.

d) Sur proposition du Comité, M. Félix Burckhardt, secrétaire de notre Comité, est nommé membre d'honneur ; le récipiendaire, visiblement surpris, remercie l'assemblée et son président pour cet hommage que modestement il considère immérité, n'ayant, dit-il, jamais fait que son devoir de membre de la Société et du Comité.

5. Publications :

a) Revue suisse de numismatique : le président invite les membres à adresser à notre rédacteur, M. D. Schwarz, pour le 15 avril 1955 au plus tard, leurs travaux, en vue du fascicule 37 — de préférence sur la numismatique suisse. —

b) Gazette suisse de numismatique : l'assemblée accorde un subside de Fr. 500.— pour couvrir les frais de chacun des numéros 14, 15, 16, plus Fr. 1000.— pour couvrir le déficit à ce jour.
Le président insiste auprès des membres et leur fait un devoir d'attirer, dans notre société, de nouveaux membres ou de nouveaux abonnés à la Gazette, faute de quoi nous devrions restreindre nos publications, ce qui serait contraire au but même de la société ; si cet effort de nos membres n'est pas couronné de succès, il ne restera qu'à augmenter fortement la cotisation.

c) Sur proposition du Comité, l'assemblée décide la création d'un Fonds des publications, pour lequel nous avons déjà reçu Fr. 1000.—, de Monnaies et Médailles S. A. à Bâle, et Fr. 250.—, de l'Association des numismates zurichois. Ce Fonds sera administré séparément. L'appel, en vue de la constitution de ce Fonds se fera par lettres individuelles et par le truchement de la Gazette numismatique.

6. Auf Antrag des Vorstandes beschließt die Versammlung, ein Gesuch um Aufnahme an die *Schweiz. Gesellschaft für Geisteswissenschaften* zu richten (Jahresbeitrag Fr. 50.—).
7. Die Firma *Huguenin Frères SA* in Le Locle hat dem Präsidenten zu Handen der Sammlung der Gesellschaft wiederum eine Auswahl der von ihr in den Jahren 1953 und 1954 geprägten Medaillen übergeben. Das Geschenk wird bestens verdankt.

Nach Schluß der Geschäftssitzung (18.00) sprechen im wissenschaftlichen Teil

1. M. *Ch. Kuntschen* (Zürich) über die *Münzen des Bistums Sitten* im Zusammenhang mit den geschichtlichen Ereignissen und der Legende (St. Theodul und Karl d. Gr.) unter Vorlage zahlreicher Belegstücke.
2. M. *G. Ghika* (Sitten) über das *Münzregal im Wallis* (Zeit der burgundischen Könige und der Abtei St-Maurice, der Grafen und Herzöge von Savoyen, besonders aber der Bischöfe von Sitten und der souveränen Zehnten des Oberwallis).

Beide Vorträge, sowie die Vorbereitung der Tagung durch die HH. de Wolff und Ghika werden vom Präsidenten auf das wärmste verdankt.

Besichtigungen und gesellschaftliche Veranstaltungen: Besichtigung der Altstadt von Sitten und der Museen von Majorie und Valère; Nachtessen am 16. und Mittagessen am 17. Oktober (ohne offizielle Reden) und, dem Genius loci huldigend, Besuch der Kellereien einer Weinhandelsfirma.

Der Aktuar: *F. Burckhardt*

6. Sur proposition du Comité, l'assemblée demandera l'admission de la Société à la Société suisse des sciences morales, dont la cotisation annuelle sera, pour nous, de Fr. 50.—.
7. La maison Huguenin frères S. A., au Locle, nous a remis un choix de médailles frappées par elle en 1953 et 1954, cadeau dont elle est vivement remerciée.

A l'issue de la partie administrative, M. Charles Kuntschen, de Zurich, fait un exposé sur les Monnaies épiscopales de Sion et leur rapport avec la légende de St-Théodule et l'histoire de Charlemagne ; il fait circuler un très grand nombre de pièces.

M. Grégoire Ghika, de Sion, entretient l'assemblée de la Régale monétaire en Valais à l'époque des rois de Bourgogne, des comtes et des ducs de Savoie, plus spécialement encore des évêques de Sion et des dizains du Haut-Valais.

L'assemblée applaudit très chaleureusement ces deux conférenciers.

Les participants eurent ensuite l'occasion de visiter la vieille ville de Sion, les Musées de la Majorie et de Valère.

Au dîner du samedi et à la « râclette » du dimanche, il ne se fit pas de discours.

Pour honorer le « Genius Loci », les participants furent invités dans la cave d'un marchand de vins.

Le secrétaire : *F. Burckhardt*

Diskussion
um die neue Schweizer Goldprägung

Une lettre du conservateur du cabinet des médailles de Genève :

Comme vous invitez les lecteurs de la Gazette numismatique à dire leur appréciation des projets des nouvelles pièces d'or, je prends la liberté de vous donner mon opinion à ce sujet.

L'influence passagère déplorable du découragement et de la licence du temps présent se manifeste, semble-t-il, chez les artistes par une crainte inconsciente de ne pas réussir, de déplaire, s'ils s'écartent des goûts discutables du public. La question se simplifie dans notre cas.

Ce n'est pas une médaille que l'on demande à nos graveurs, mais bien une monnaie qui doit durer. Comme telle, elle limite forcément la libre inspiration de l'artiste, puisqu'elle impose d'une façon absolue certaines conditions à son travail : épaisseur et module pour éviter les détériorations éventuelles, gravure à peu de relief pour l'empilement, nom et insigne du pays émetteur aussi bien que la date et l'indication de valeur, champ libre proportionnellement suffisant.

Il me plairait de voir :

au Dr. le serment des 3 Suisses,
1291 (en petits caractères)
légende circulaire : CONFOEDERATIO HELVETICA

au Rv. la valeur en chiffres normalement dessinés et disposés, dans un cercle de 22 étoiles au haut duquel serait placé l'écusson suisse. Millésime.

Tranche cannelée.

Croyez, Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

A. W. Rœhrich

Der *Circulus Numismaticus Basiliensis* schreibt an Bundesrat Streuli.

Basel, den 19. November 1954

Herrn
Bundesrat Hans Streuli
Vorsteher des Eidgenössischen
Finanzdepartements

Bern
Bundeshaus

Hochgeachteter Herr Bundesrat,

Der Circulus Numismaticus Basiliensis, der die Münzenfreunde von Basel und Umgebung gruppiert, hat beschlossen, sich in einem offenen Brief an Sie zu wenden.

Die Schweiz will wieder Goldmünzen prägen. Die in der Presse publizierten Entwürfe der 25- und 50-Franken-Stücke sind — nicht nur von uns, sondern in vielen Zeitungsstimmen — als völlig unbefriedigend empfunden worden. Warum?

Einmal wegen der dargestellten *Sujets*. Unsere Zeit ist symbolarm geworden; Winkelried, Tell, Friedenstaube und «Tradition Suisse laborieuse et spirituelle» wirken daher prätentiös und phrasenhaft. Daneben ist der Baum von Hans Fischer zwar schlicht, aber gemeinplätzig.

Nun besitzt die Schweiz ein Hoheitszeichen, das niemand auf der Münze missen möchte: das Schweizerkreuz. Warum man vom Schweizerkreuz absehen will, scheint schwer verständlich; es paßt zudem ausgezeichnet in jedes Münzrund.

Es wären also folgende Bildelemente vorzusehen:

1. Name des Münzherren (CONFOEDERATIO HELVETICA)
2. Hoheitszeichen (Schweizerkreuz)
3. Münzwert (auf den Projekten zu groß!)
4. Jahr und Münzstätte
5. Bildliche Darstellung

Nur für das Element 5 bestünde eine gewisse Freiheit. Aber diese Freiheit ist beschränkter als etwa für eine Briefmarke. Man wird eine Bilddarstellung von allgemeinerer Gültigkeit als für eine Briefmarke suchen müssen. In unserer Zeit, da die meisten Symbole abgegriffen sind, wird man besser auf realere und zugleich weniger prätentiöse Sujets greifen als in den publizierten Entwürfen. Nach unserer Auffassung wäre neben dem Schweizerkreuz ein Alpenbild ein allgemein verständliches und sprechendes Wahrzeichen der Schweiz. Es müßte allerdings schlicht und kraftvoll stilisiert sein. Das ist keineswegs eine leichte künstlerische Aufgabe.

Damit kommen wir zum «*Wie*» der Darstellung. Die veröffentlichten Entwürfe bezeugen betrübliches künstlerisches Unvermögen. Sie sind nicht einmal handwerklich sauber. Es ist uns klar, daß die Blütezeit der Kleinkunst und namentlich der Münzkunst längst vergangen ist. Wir erinnern daran, daß die Schweiz einst im 18. Jahrhundert in der europäischen Stempelschneidekunst führend war. Um Schweizer Medailleure wie die Dassier, Hedlinger, Thiébaud rissen sich die Fürstenhöfe. Ein letzter Glanz dieses Ruhms fiel noch auf den Schöpfer unserer Zwei- und Einfränkler, Antoine Bovy. Daß es, trotz allgemeinen Tiefstandes, auch heute noch wenigstens saubere Lösungen gibt, zeigen etwa die neuen Münzen von Italien, Irland und Großbritannien.

Es ist uns auch klar, daß jedes Münzbild, das von einem großen positiven Modell via Reduktionsmaschine auf das Format des Münzstempels verkleinert wird, kleinlich wirken muß, weil es nicht für die Stempelgröße gedacht ist. Die größten Meister der Stempelschneidekunst, die Griechen, arbeiteten ohne Lupe, ohne Modell, direkt in den negativen Stempel.

Aber selbst im Rahmen des heute Möglichen erscheinen uns die Lösungen überraschend schwach: die Schrift unklar und unruhig, die Figuren ausdruckslos, ohne Kontur und ohne Gleichgewicht. Wie schön und schlicht war demgegenüber noch der Wehranleihe-Fünfliber 1936 von Max Weber!

Nach unserer Meinung sollte, bevor die Jury ihre Entscheidung fällt, nochmals eine offene Ausschreibung mit neuen Bedingungen stattfinden. Warum hat man nur Plastiker eingeladen? Bei der vorgeschriebenen minimen Reliefhöhe kann die Wirkung sowieso nur graphisch sein.

Wir verstehen, daß man auf eine schnelle Lösung tendiert, nachdem Bund und Parlament die Neuprägung von Goldmünzen beschlossen haben. Aber mögen sich die zuständigen Stellen ihrer Verantwortung gegenüber der Nachwelt bewußt sein.

Mit vorzüglicher Hochachtung
n/s des
CIRCULUS NUMISMATICUS BASILIENSIS
Dr. J. Trott Prof. H. Reinhardt

Revue Suisse de Numismatique

Le rédacteur se permet d'annoncer aux collaborateurs que les manuscrits pour le volume XXXVII (1955) doivent lui être remis jusqu'au 15 avril 1955 au plus tard.

Adresse : M. D. Schwarz,
Musée National Suisse,
Case postale, Zurich 23.

Schweizerische Numismatische Rundschau

Der Redaktor erlaubt sich, allfälligen Mitarbeitern bekanntzugeben, daß Manuskripte für den Band XXXVII (1955) bis spätestens 15. April 1955 bei ihm eintreffen sollen.

Adresse: Prof. Dr. D. Schwarz,
Schweiz. Landesmuseum,
Postfach, Zürich 23.

Vereinigung zürcherischer Numismatiker.

Der Bericht von E. S. in der Oktobernummer dieser Zeitschrift über das vierzigjährige Jubiläum unserer Vereinigung mahnt mich daran,

daß eine Berichterstattung über die regelmäßige Vereinstätigkeit längst wieder einmal fällig ist. Es könnten sonst die Leser der Zeitschrift auf den Gedanken kommen, die Zürcher Münzfreunde lebten nur in dulci jubilo und leisteten sonst nichts. Das ist jedoch nicht der Fall, wie die folgende knappe Uebersicht über den Zeitraum vom Sommer 1952 bis Sommer 1954 zeigen mag. Die erwähnte Jubiläumssitzung vom 21. Januar 1954 können wir dabei übergehen.

Vorträge wurden über folgende Themata gehalten: Münzkunde im Allgemeinen: Prof. Dr. Schwarz: Numismatische Reise in Deutschland 1952, Dr. Burckhardt: Münze und Volkswitz, und Ein Kapitel aus dem Münzaberglauben: die Heckmünzen. Griechische Numismatik: Dr. A. Binkert (Basel): Die griechische Münze als Kulturdokument, Dr. H. A. Cahn (Basel): Die Münzen von Knidos, Prof. Dr. H. Bloesch: Griechische Münzen aus der ersten Sammlung Imhoof-Blumer (diese drei Vorträge waren von Lichtbildern begleitet). Römische Numismatik: Dr. W. Stoecklin sen.: Betrachtungen zur Stilwandlung des römischen Münzporträts. Schweizerische Numismatik: Prof. Dr. Schwarz: Neuerwerbungen des Schweiz. Landesmuseums (Trivulzio, Bistum Sitten, mit historischem Kommentar), Stiftsarchivar P. Rudolf Henggeler OSB (Einsiedeln): Münzgeschichtliches über den spätmittelalterlichen Baurodel von St. Oswald in Zug, E. Cahn (Basel): Die Münzstätte Franquemont im Berner Jura. Dr. H. Hürlimann lud die Mitglieder zur Besichtigung seiner reichen Sammlung von Zürcher Münzen ein. Ausländische Numismatik: Prof. Dr. C. Hersperger (Schiers): Uebersicht über das chinesische Münz- und Geldwesen. In den meisten Sitzungen wurden ferner kurze Mitteilungen gemacht oder Münzen aus den Sammlungen der Mitglieder vorgewiesen. Die Sommerausflüge führten 1952 nach Säckingen (gemeinsam mit dem Circulus numismaticus Basiliensis), 1953 nach der ehemaligen Karthause Ittingen bei Frauenfeld und 1954 nach dem Johanniterhaus Bubikon im Zürcher Oberland.

F. Bdt.

Activité de nos membres

M. Herbert *Cahn,* rédacteur de la Gazette numismatique suisse, a soumis, à la Société française de numismatique, lors de sa séance du 6 novembre 1954, un très intéressant travail sur : « La Réforme monétaire de Dioclétien ». Nous renvoyons, ceux que cela intéresse, au compte rendu paru dans le Bulletin N° 9 de la Société française de numismatique. *C. M.*

RÉSUMÉS

A. Alföldi. Le culte d'Isis et les mouvements révolutionnaires au dernier siècle de la république romaine, p. 25.

Vers la fin de la république, l'activité des basses couches sociales, ne pouvant former aucune organisation politique, se développait dans les sociétés de culte de divinités étrangères, notamment des dieux d'Alexandrie, Isis et Sérapis. On en trouve des traces dans de nombreux symboles reproduits sur les monnaies du Ier siècle (exemples : fig. 3 à 8). La couronne d'Isis se trouve aussi sur la tête d'une déesse panthée figurant sur les deniers de M. Plaetorius Cestianus (fig. 2). Comment expliquer les symboles monétaires d'un culte qui, officiellement, était illégal ? Le sanctuaire d'Isis, détruit maintes fois par les autorités et reconstruit chaque fois par les fervents de la déesse, se trouvait sur le Capitole, à proximité de l'Hôtel des Monnaies. C'est dans le milieu des ouvriers de la Monnaie - esclaves et affranchis - que le culte d'Isis devait être particulièrement populaire. L'apparition des symboles Isiaques sur les monnaies en est la preuve. Les petits symboles, dont certaines frappes montrent une grande variété, ne faisaient pas partie du type monétaire fixé par le *triumvir monetalis.* C'étaient des signes de contrôle, ajoutés par le personnel de la Monnaie qui les empruntait aux cultes auxquels il était très attaché.

F. Burckhardt. Noms de monnaies et dénominations monétaires, p. 32.

Suite de l'article (suppléments et rectifications des ouvrages de Martinori, von Schrötter etc.), lettres I à Q.

E. Dehnke. Trouvaille monétaire romaine de Wiesbach-Mangelhausen (Sarre), p. 37.

La trouvaille, faite en 1953, est un dépôt de 380 deniers et antoniniens, trouvés dans un vase (fig. 2) et un endroit connu par d'autres traces romaines. Les pièces vont d'Antonin le Pieux à Trébonien Galle. Le dépôt fut donc enterré vers 254. Une bague en or, trouvée avec les monnaies, est reproduite fig. 3 : l'intaille montre le génie du peuple romain.

P. Margot — D. Dolivo — C. Martin. Münzfunde von Payerne, S. 44.

Bei den Restaurationsarbeiten an der ehrwürdigen Abteikirche von Payerne, über welche der Leiter, P. Margot, kurz berichtet, wurden eine Anzahl meist mittelalterlicher Münzen gefunden. C. Martin gibt ein kurzes Verzeichnis; D. Dolivo beschreibt zwei unedierte Lausanner Münzen, die mitgefunden wurden.